

MARIELLE DE SARNEZ

Tête de liste du Mouvement Démocrate en Ile-de-France

**Valérie Bonin**

Observatoire européen du plurilinguisme

Paris, le 28 mai 2009

Chère Madame,

Vous avez souhaité attirer l'attention des candidats du Mouvement Démocrate aux élections européennes sur la charte européenne du plurilinguisme et je vous en remercie.

Fervent défenseur des langues et des identités régionales et nationales, le Mouvement Démocrate a toujours mis en évidence la richesse et la diversité du patrimoine européen, notamment sur le plan linguistique. Avec François Bayrou, nous défendons une Europe qui protège toutes les langues et les cultures et qui soutient activement le pluralisme culturel.

Nous sommes convaincus qu'il est indispensable que les citoyens puissent avoir accès aux documents de l'Union européenne traduits dans leurs langues. C'est une condition essentielle au développement de la vie démocratique européenne.

Le Mouvement Démocrate encourage toute initiative visant à mettre en valeur cette richesse culturelle commune. Ainsi, comme vous le préconisez, sommes-nous favorables à l'apprentissage de deux langues vivantes dès l'école primaire. Les échanges scolaires et universitaires méritent également d'être amplifiés. A ce titre, nous proposons de fonder un nouveau programme Erasmus, ouvert aux apprentis comme aux étudiants et reposant sur un système de bourses plus étendu pour que tous puissent y accéder.

Pour favoriser l'indispensable émergence d'une citoyenneté européenne, l'Europe a besoin d'une identité spécifique et d'un espace public commun. L'histoire européenne devrait être enseignée dans cette perspective. Nous estimons par ailleurs que la création de médias européens, qu'il s'agisse de presse écrite ou d'audiovisuel, pourrait faire naître un véritable débat public transnational.

Profondément attaché au plurilinguisme, le Mouvement Démocrate soutient donc les propositions de votre charte européenne. Nous nous saisissons avec plaisir de ces différentes revendications lors de la prochaine législature du Parlement européen.

Restant à votre disposition pour toutes précisions que vous jugerez utiles, je vous prie de croire, chère Madame, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
**Marielle de Sarnez**